



MOBILISATION DES PSYCHOLOGUES

JEUDI 9 OCTOBRE

À PARIS

13h30 devant le Ministère de la Fonction publique

Le Premier ministre dit faire de la santé mentale une grande cause nationale.

Pour autant, les psychologues, acteur-trices essentiel-les de la santé mentale et de l'accompagnement psychologique, se font de plus en plus rares dans tous les services publics : établissements sanitaires médico-sociaux et sociaux, Protection Maternelle Infantile, Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Éducation nationale... où **les recrutements n'ont jamais été et ne sont toujours pas à la hauteur des besoins du public.**

Les décisions prises par les pouvoirs publics pour compenser ce manque de personnel reposent sur une analyse faussée de la réalité, comme si les difficultés provenaient d'un déficit d'organisation et non d'un manque de postes et de capacités d'accueil.

Ce gouvernement mise clairement sur le secteur libéral et ne prévoit pas de recrutement dans les structures publiques.

Cette situation impacte les missions des psychologues, quels que soient leurs champs d'exercice, en les empêchant d'exercer pleinement leur rôle dans la prévention et l'accompagnement des personnes.

Le schéma global de réorganisation des soins psychiques, élaboré par le milieu médical, sans concertation avec les psychologues, remet en cause leur titre unique et s'oriente vers un encadrement de leurs pratiques.

La place de la recherche en psychologie est aussi minorée surtout quand ses résultats ne cautionnent pas les politiques actuelles.

Par ailleurs, le service public a cessé d'être attractif, en raison des conditions de travail dégradées et des salaires de la profession qui n'ont cessé de régresser depuis des décennies. Après un diplôme bac+5 leur conférant le titre de psychologue, leur rémunération dans les 3 fonctions publiques débute à 1944 € brut (1543 € net), soit à peine 100 € de plus que le SMIC. Compte tenu des temps partiels subis au détriment des titularisations, la précarité concerne 30 % à 80 % des psychologues selon les lieux d'exercice.

Malgré de multiples sollicitations, le gouvernement refuse toujours de prendre en compte l'avis des organisations de psychologues et de recevoir leurs représentants syndicaux, dans les 3 versants de la fonction publique.



Dans différents champs d'exercice (Éducation nationale, France Travail, MDPH) nos collègues doivent se battre pour faire

reconnaître leur haut niveau de qualification, pour continuer à être identifié-es comme psychologues, alors que leurs directions

cherchent à leur imposer une dé-professionnalisation au prétexte de la « souplesse » et de l'interchangeabilité des métiers.

IL EST TEMPS DE CESSER DE MÉPRISER LES PSYCHOLOGUES !

Dans tous les champs d'exercice, nous revendiquons une véritable reconnaissance du rôle des psychologues, de la spécificité de leurs apports et de leur niveau de qualification.

Les mobilisations des psychologues ont obtenu le **soutien de nombreux députés**, plus sensibles que le gouvernement à la santé psychique de la population et à la mise en œuvre de conditions propices à l'émancipation de toutes et tous.

Nous revendiquons une véritable politique de santé publique, contrairement aux 26 mesurette du **« plan santé mentale et psychiatrie »** du gouvernement qui **poursuit sa politique de régression sociale** :

- **En continuant d'appauvrir les services publics**, sanitaires, sociaux, médico-sociaux, de PMI, de Protection de l'Enfance, de l'Éducation nationale, de la Justice, du champ du handicap et du travail ;

- **En promouvant uniquement des dispositifs libéraux ubérisés**, tels que MonParcoursPsy, qui ne sont pas accessibles à tous et sont inadaptés aux besoins ;

- **En s'appuyant sur des centres experts**, des normes, des protocoles scientifiques et des plateformes téléphoniques pour trier, catégoriser la population et gérer les urgences au détriment de l'accueil, de l'écoute et du prendre soin ;

- **En ignorant délibérément l'apport spécifique des psychologues** dont la qualification permet de prendre en compte la complexité et l'intérêt d'une

approche globale de la situation de chacun ;

- **En réduisant la compréhension des difficultés à un simple dysfonctionnement** au risque de ne jamais parvenir à créer les conditions d'une prise en charge et d'une évolution possible.

Cette politique est un échec total ! Il faut y mettre un terme !

NOUS EXIGEONS QUE CES REVENDICATIONS SOIENT ENTENDUES POUR LA PRISE EN COMPTE DE :

- ▶ La santé psychique, la prévention, le prendre soin,
- ▶ La dimension psychologique dans tous les champs d'exercice des psychologues,
- ▶ La revalorisation des salaires

et des recrutements conséquents,

- ▶ Le respect de la fonction et du statut (maintien du temps FIR OU DARES et abandon des politiques du chiffre),

- ▶ Le respect de la déontologie des psychologues, du libre choix de leurs méthodes et outils.

Rassemblement à 13h30 le jeudi 9 octobre 2025 à Paris

devant le Ministère de la Fonction publique,

101 rue de Grenelle pour obtenir une audience auprès du ministre.

Suivi de l'Assemblée générale à 15h30

à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris,

Salle Ambroise Croizat.